

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
DU CONSEIL DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC**

**À L'HÔTEL DE VILLE DE CÔTE SAINT-LUC
5801 BOULEVARD CAVENDISH**

Lundi 10 décembre 2012 à 20 h

- 1. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2. APPROBATION DES MINUTES DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - a. Assemblée ordinaire du 12 novembre 2012
- 3. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES**
 - a. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
 - b. Services financiers
 - c. Services juridiques et Greffe
 - d. Loisirs et parcs
 - e. Affaires publiques, Communications et Technologie de l'information (septembre et octobre)
 - f. Protection civile
 - g. Travaux publics
 - h. Ressources matérielles
 - i. Développement urbain
 - (i) Division de l'ingénierie
 - (ii) Division de l'aménagement urbain
 - j. Service d'incendie (août et septembre)
 - k. Police
- 5. SERVICE DES FINANCES**
 - a. Règlement municipal 2399 concernant les taxes et tarifs de la Ville de Côte Saint-Luc pour l'année fiscale 2013 – Avis de motion
 - b. Ordre du conseil pour vendre des biens immeubles avec le dépôt d'un état de compte en souffrance – Impôts municipaux et transferts de droits 2011
 - c. Résolution pour demander l'approbation du conseil concernant un ordre de changement pour des frais additionnels payables à Raymond Chabot Grant Thornton
- 6. RESSOURCES HUMAINES**
 - a. Nomination d'une coordinatrice, Service à la clientèle et administration – poste cadre
 - b. Embauche de mécaniciens auxiliaires – 2 postes
 - c. Embauche d'un répartiteur auxiliaire
 - d. Embauche d'employés cols blancs auxiliaires– Service des loisirs et des parcs
- 7. SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE**
 - a. Nomination du conseiller Sam Goldboom comme maire suppléant pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2013 inclusivement.
 - b. Résolution concernant la fermeture d'une rue pour le lot 5 074 384
 - c. Vente d'une allée à la Fiducie de la famille Mazal Hazan
 - d. Dépôt d'une correction conformément à l'article 92.1 de la Loi sur les cités et les villes
 - e. Mandater Me Yvon Denault à vendre des biens immeubles à la plus haute enchère pour non-paiement d'impôts.
 - f. Adoption du règlement municipal 2396 à être intitulé : « Règlement concernant la prévention des incendies »
 - g. Contrat d'Assurance - Résolution pour accepter les primes et déductions
- 8. SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS**

- a. Règlement 2400 établissant la grille tarifaire pour les activités culturelles, sportives, et récréatives pour printemps et l'été 2013
 - i. Avis de motion
 - ii. Résolution de dispense pour la lecture

9. AFFAIRES PUBLIQUES, COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- a. Attribution d'un contrat – Achat d'ordinateurs (documents à suivre séparément)

10. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a. Service externe de vérification pour la Ville – Nomination d'un comité de sélection pour l'approbation d'un système de pondération et d'évaluation

11. DÉVELOPPEMENT URBAIN

11.1 Ingénierie

- a. Analyses géotechniques et chimiques pour la réfection de rues en 2013 (soumission C-15-12 /ENG 2012-02)
- b. Services professionnels pour la tour de refroidissement - + Affleck de la Riva : Nomination d'un comité de sélection pour la l'approbation d'un système de pondération et d'évaluation
- c. Demande d'autorisation du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'octroyer à SIMO Management la permission de procéder, sur une base mensuelle, avec la tarification stipulée dans le contrat actuel; dans l'attente du décret gouvernemental approuvant la résolution 120925 datée du 24 septembre 2012 telle qu'amendée par la présente résolution.

11.2a Aménagement urbain

Programme de plan d'intégration et d'implantation architecturale

- i. 6032 Krieghoff
- ii. 6518 Merton
- iii. 5875 Armstrong
- iv. 5787 Wolseley
- v. 5512 Randall (PIIA et exemption mineure demandés simultanément)

11.2b Aménagement urbain

Exemptions mineures

- i. 6777 à 6811 Kildare
- ii. 5809 Tommy Douglas

11.2c Aménagement urbain

Règlements

- i. Adoption du règlement no. 2217-44 à être intitulé: « Règlement afin de remplacer le chapitre 11 du règlement de zonage no. 2217 de la Ville de Côte Saint-Luc concernant la protection des arbres par un nouveau chapitre 11 »
- ii. Adoption du règlement no. 2088-7 à être intitulé: « Règlement pour amender le règlement consolidé de construction no. 2088 de la Ville de Côte Saint-Luc afin de modifier les dispositions concernant notamment les exigences relatives au cloutage des travaux de construction, l'installation des systèmes d'extincteurs automatique à eau (gicleurs) et les voies d'urgence »
- iii. Adoption du règlement no. 2397 à être intitulé: « règlement sur l'usage de l'eau potable de la Ville de Côte Saint-Luc »

12. Position de la ville de Côte Saint-Luc sur les points soulevés au prochain conseil d'agglomération de Montréal

13. AUTRES AFFAIRES EN COURS

14. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE